

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 8 MARS 1861.

RÉVISION DU CODE PÉNAL ⁽¹⁾.

(LIVRE II, TITRE IX.)

ART. 354.

Amendement présenté par M. DE FRÉ.

Je propose de remplacer les mots : *une maladie ne laissant pas d'espoir fondé de guérison*, par les mots : *une maladie dont la guérison est incertaine*.

-
- (¹) Projet de loi, n^o 48. } Session de 1857-58.
Rapport sur le tit. I^{er} du liv. II, n^o 170. }
Rapport sur des articles du titre I, renvoyés à la commission, n^o 56.
Rapport sur les chap. I-IV du tit. II du même livre, n^o 171. } Session de 1857-58.
Rapport sur le chap. V de ce titre, n^o 87. }
Amendements au tit. II, n^{os} 19, 22 et 25, session de 1858-59.
Rapport sur des articles du titre II, renvoyés à la commission, n^o 67.
Rapport sur le tit. III du liv. II, n^o 9, session de 1858-59.
Rapport sur des articles du titre III, renvoyés à la commission, n^o 57.
Rapport sur le tit. IV du même livre, n^o 45. } Session de 1858-59.
Nouveau rapport sur les art. 295 et suivants, n^o 54. }
Amendements au tit. IV, n^{os} 76, 78, 81 et 82. }
Rapport sur des articles du titre IV, renvoyés à la commission, n^o 77.
Rapport sur le tit. V, du livre II, n^o 55. } Session de 1859-60.
Amendements au titre V, n^{os} 90, 96, 105 et 116. }
Rapport sur des amendements au titre V, n^{os} 95 et 108. }
Rapport sur des articles du tit. V, renvoyés à la commission, n^o 68.
Rapport sur le tit. VI du livre II, n^o 79.
Rapport sur le tit. VII de ce livre, n^o 56. } Session de 1858-59.
Rectifications et modifications à ce titre, proposées par le Gouver- }
nement, n^o 128. }
Amendements au tit. VII, n^o 150 de la session de 1858-59 et n^{os} 62 et 64 de la session de 1859-60.
Rapport sur le tit. VIII du livre II, n^o 104, de la session de 1858-59.
Amendements à ce titre, n^{os} 155 et 157 de la session de 1858-59, et n^{os} 61, 68, 69 et 72 de la session de 1859-60.
Rapport sur quelques articles et amendements aux tit. VII et VIII du livre II, n^o 185, session de 1858-59.
Rapport sur le tit. IX du livre II, n^o 55, session de 1860-61.
Rapport sur le tit. X du liv. II, n^o 72.

Amendement présenté par M. NOTHOMB.

Substituer aux mots : *maladie ne laissant pas d'espoir fondé de guérison*, ceux-ci : *maladie grave*.

Amendement présenté par M. COOMANS.

Substituer les mots : *une maladie dangereuse*, aux mots : *maladie ne laissant pas d'espoir fondé de guérison*.

Amendement proposé par M. GUILLERY.

Supprimer les mots : *soit une maladie ne laissant pas d'espoir fondé de guérison, soit...*

A RT. 567.

Amendement présenté par M. NOTHOMB.

Ajouter au § 2 de l'art. 567, les mots : *ou prochain*, après ceux : *mal immédiat*.
